

Quand on a les moyens...

Date : 25 septembre 2018

Drapé dans sa vertu, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine vient de l'affirmer :

« S'engager c'est bien, rendre des comptes, c'est encore mieux ! À mi-mandat, l'exécutif départemental part à la rencontre des acteurs et des habitants des territoires afin de rendre compte de son action au cours de six réunions. »

Mais diable, pourquoi les élus ne sont-ils pas capables de rendre des comptes tout seuls, j'allais dire comme des grands ?...



Pourquoi faut-il qu'ils rémunèrent une prestataire de service (attitrée) en la personne d'Anne Chevrel (Vox Operatio), alors que Vox Operatio a par ailleurs justement formé des agents du département à l'animation des réunions participatives ?...

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

Et combien va coûter sa prestation, qui a coûté 8.100 euros la dernière fois sur le même sujet et dans la même configuration ?

La preuve : <http://etreounepasetrebretillien.com/2016/07/03/que-le-monde-est-petit/>